



La Devise

Bulletin municipal 2021

Sommaire

Vie municipale	p. 1
Dossier spécial	p. 29
Vie scolaire	p. 31
Vie intercommunale	p. 35
Vie économique	p. 37
Vie associative	p. 39
Infos pratiques	p. 47

Mairie de La Devise

7 rue Charles-Henri Percheron
Vandré
La Devise 17700

☎ : 05 46 68 84 58

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi et Jeudi :
14h00 à 17h00

Mercredi sur rendez-vous :
10h00 à 12h00

Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Commune de

Chers Devisiennes et Devisiens,

Nous arrivons au terme de l'année 2021, une année où l'horizon semble s'éclaircir, ce que chacun d'entre nous peut souhaiter.

Le Covid a perturbé nos habitudes de vie mais aussi nos comportements. À mon sens il devient urgent de reprendre nos activités, en toute sécurité bien sûr. Je pense particulièrement à nos aînés qui doivent pouvoir se libérer de leur solitude, sans être contraints de s'isoler cet hiver encore.

Le conseil municipal avec le concours d'Évelyne, Présidente du Club de l'amitié, s'accorde à réfléchir à de nouvelles actions pour le début de l'année 2022.

J'en profite pour remercier tous les Présidents d'associations qui déploient beaucoup l'énergie pour relancer les activités. Je souhaite que le plus grand nombre puisse en bénéficier, la vie associative étant primordiale dans le fondement et le dynamisme de notre commune de La Devise.

Je salue également notre équipe enseignante qui reste vigilante et prudente face à la situation, tout en priorisant les enseignements pour nos enfants. L'école peut rester notre fierté. Elle compte cette année 98 enfants : un effectif croissant qui garantit l'avenir de notre village.

Concernant notre Communauté de Communes Aunis Sud, le début de mandat a été riche en événements portés par des agents investis et des élus engagés, animés par le même objectif de rendre notre territoire toujours plus attractif.

Nous restons attentifs à poursuivre l'accomplissement des engagements du mandat. De nombreuses actions ont déjà été menées et entreprises, mais il reste encore beaucoup à faire. Soyez assurés de notre investissement. Vous pouvez compter sur nous.

2022 se profile à l'horizon. Je souhaite que la vie puisse reprendre collectivement, et que tous ensemble, nous arrivions à agrémenter nos vies de partage, de joies et de rencontres. Et pourquoi pas espérer de belles surprises ? Faisons tout pour que le quotidien nous apporte le sourire !

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'équipe municipale, de bonnes fêtes de Noël et un bon début d'année, avec nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Pour mieux vivre ensemble, vivons à La Devise !!

Pascal Tardy



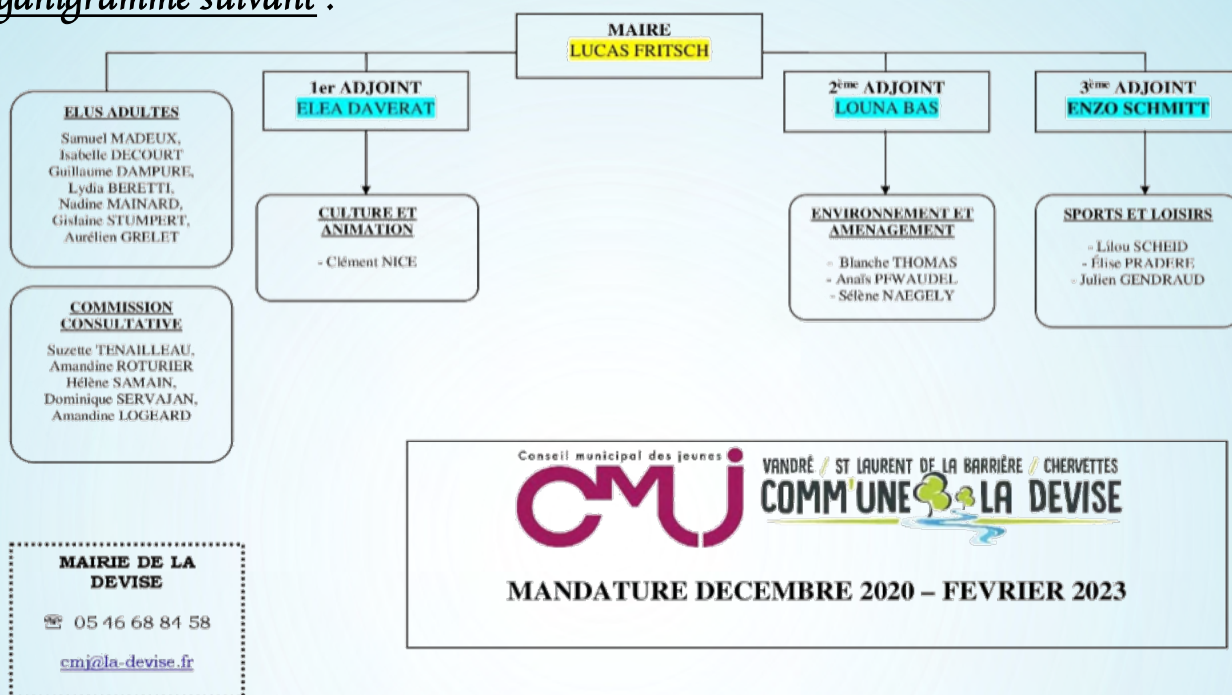
Edite

La Devise

Conseil Municipal des Jeunes



Après l'élection du maire en décembre 2020, les élus ont validé pour la période 2020-2023 l'organigramme suivant :



Vie municipale

Projet aire de jeux :

Face à la fermeture, après contrôle de sécurité de l'aire existante sur Chervettes, les élus du CMJ ont travaillé sur la possibilité d'installer 3 structures avec la pose au sol d'un Sécurigrass et d'y ajouter des modules de skate-park. Ces éléments seraient installés dans le parc de l'ancienne mairie de Chervettes.

Après avoir retenu les produits souhaités, le conseil municipal adultes a sollicité l'État et le conseil départemental afin d'obtenir des subventions.

Enquête publique pour le projet skate-park :

Afin de s'assurer de la viabilité de cette proposition, les élus ont souhaité consulter les cibles pouvant être concernées par le projet.

Après réception des 38 réponses, il a pu être établi le bilan suivant :

	Ouï	Abstention	Non
Êtes-vous intéressé par la pose d'un ou plusieurs modules de skate ?	32		6
S'il y avait un skate Park, fréquenteriez-vous plus souvent l'aire de jeux de Chervettes ?	25	2	10
Pensez-vous que cet équipement serait un lieu de rassemblement pour les jeunes ?	33		5
Même si vous habitez hors commune, fréquenteriez-vous cette aire de jeux ?	26	2	9

Sur les 38 réponses obtenues :

- 28 ont été donné par des garçons et 10 par des filles
- L'âge moyen est de 12 ans
- Les participants habitent à : Vandré, Chervettes, St Laurent, Boisseuil et Saint Mard



Journée plantation du 27 février 2021 à Saint-Laurent de la Barrière :

Sur l'initiative de Madame MAGRIT Maud, habitante de la Savinière, le 27 février dernier, les jeunes élus du CMJ se sont réunis entre 10h et 12h pour planter 28 arbres sur une voirie communale réservée à la randonnée.

cette journée fût très appréciée par l'ensemble des participants. Les jeunes ont pu graver leurs noms sur les piquets. Chaque jeune a fait part de son expérience à tour de rôle. Il en est ressorti :

« ON A APPRIS BEAUCOUP DE CHOSES SUR LES ARBRES »



Mme MAGRIT a tenu à adresser un message au CMJ :

« Je tenais à vous remercier petits et grands pour l'implication et la motivation que vous avez montrés ce matin, bravo à vous.

Cette initiative pourrait être reconduite l'année prochaine : Alors à vos graines, pensez-y lorsque vous mangez des fruits, les graines semées aujourd'hui vous donneront les plants de la prochaine plantation, et qui sait, si tout le monde s'y met peut-être que nous dépasserons la centaine »

Chaque enfant est reparti avec un saule pleureur.



Le CMJ se mobilise pour préserver la nature :



Nous nous sommes mobilisés le 5 juin dernier sur les 3 communes historiques que forme La Devise.

Ainsi, avec les autres participants, les élus du CMJ ont parcouru les bords de route de la commune afin de ramasser les nombreux déchets qui s'y trouvaient.

Les jeunes élus dans leur nouvelle salle à Saint-Laurent de la Barrière :

Le 18 septembre dernier, les jeunes ont pu prendre possession d'une salle dédiée pour faire leur réunion à l'étage de l'ancienne mairie de Saint-Laurent de la Barrière.

Nous avons équipé notre salle comme suit :

Plantes artificielles, palmiers, cactus

Fabrication ou récupération de poufs

Etagère avec tableau

Armoire

Tapis et rideaux

Table, chaises et tableau blanc



Les projets 2022 :

- *Inaugurer le skate-park ;*
- *Faire des soirées « samedi tout est permis » ;*
- *Organiser un concours de maisons fleuries.*



Un 5^{ème} adjoint pour notre commune

Lors de la séance du conseil municipal du 9 novembre 2021, Monsieur Le Maire a sollicité les élus pour fixer à 5 le nombre d'adjoints. Après délibération, celui-ci a validé la création de ce 5^{ème} poste d'adjoint dont les délégations seront les suivantes :

- Gérer les affaires patrimoniales et touristiques (projet de développement patrimonial et touristique, dossier de constitution des subventions afférentes, création de circuits de découverte et de mise en valeur du territoire)
- Développer le « bien vivre ensemble » : intégrer les nouveaux résidents par des réunions d'accueil et de parrainage, favoriser les liens intergénérationnels et la lutte contre l'isolement et conserver les animations de proximité (fête de la St Laurent, fête de Chervettes, fête des voisins, fête de l'été...)



Un seul candidat s'est prononcé, il s'agit de Guillaume Dampuré, qui a été élu à l'unanimité.

Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ces nouvelles missions.



Cette année, la municipalité a choisi d'installer sur le parvis de la mairie un sapin de 4 mètres (replantable).

La décoration a été effectuée par les enfants de l'école et de la garderie. Merci à tous les enfants ainsi qu'à l'équipe d'animation.

Bienvenue aux nouveaux agents



Laëtítia Boucherie

Agent administratif

Naïa Effenberger

Agent d'animation



Arnaud Epagneaud

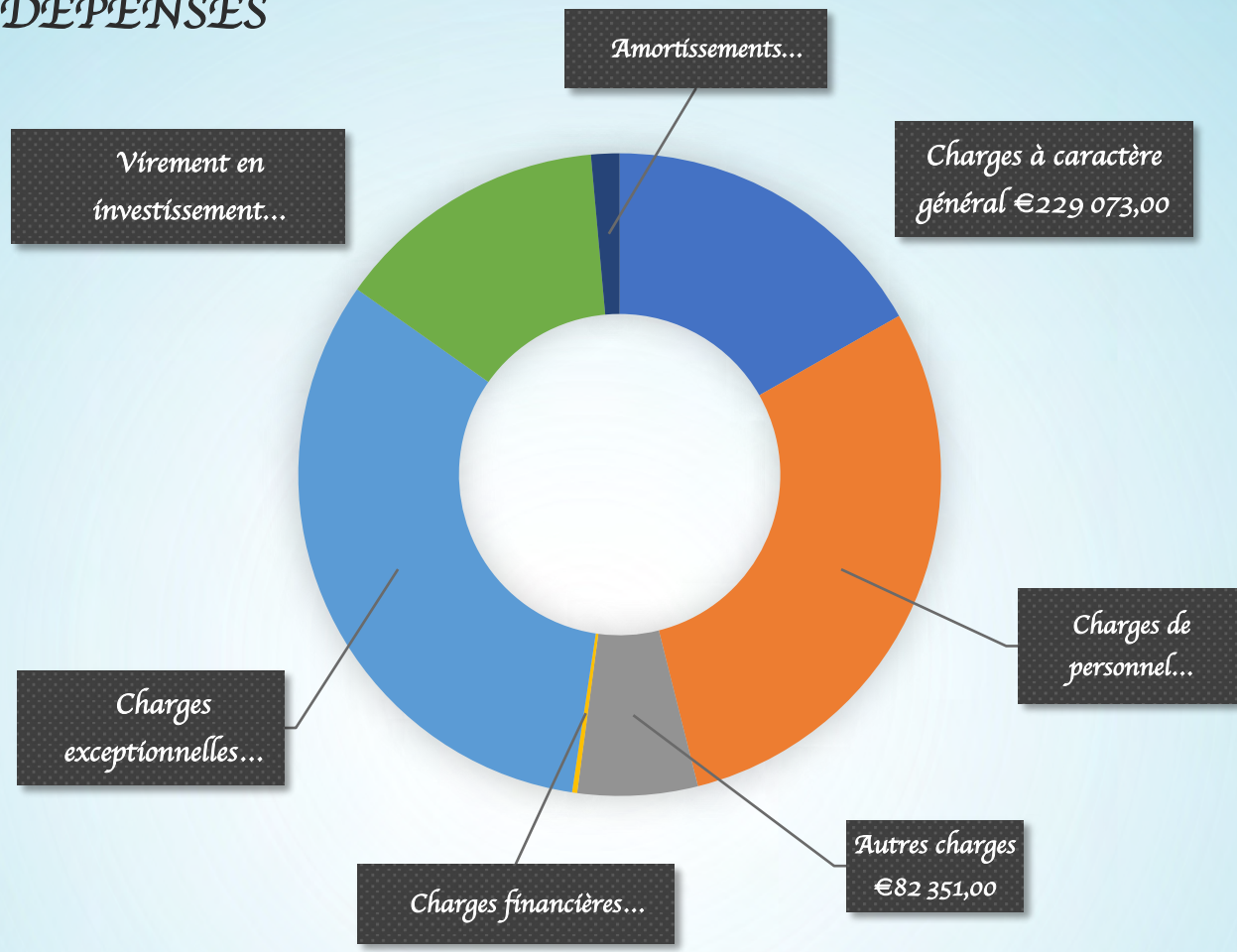
Agent technique polyvalent



Budget prévisionnel 2021

Budget prévisionnel 2021 : section de fonctionnement

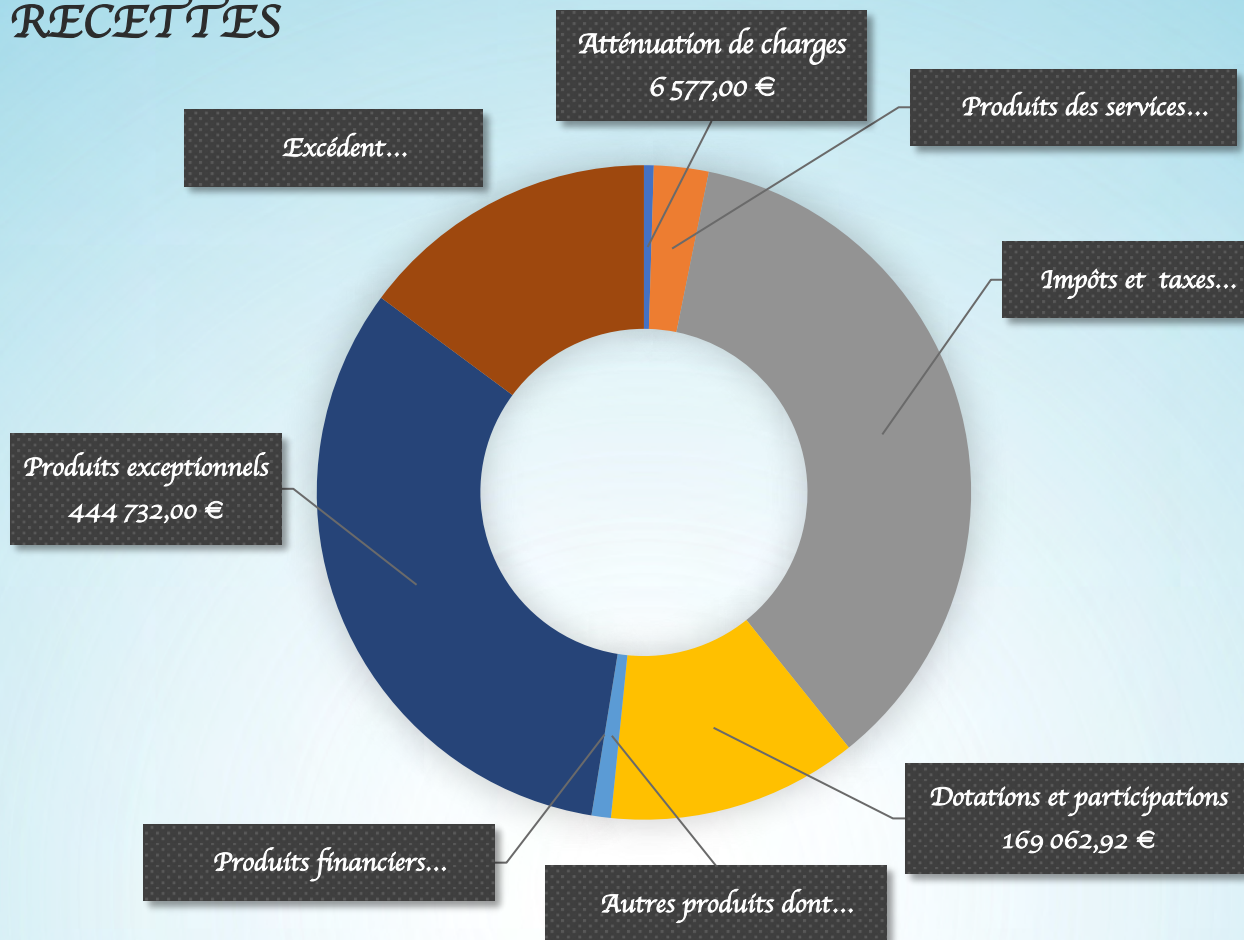
DÉPENSES



MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les économies réalisées en fonctionnement permettent de contribuer à l'objectif de maîtrise des dépenses et des comptes publics et de réduire progressivement l'endettement en améliorant la capacité de fonctionnement.

RECETTES



STABILISATION DES TAUX EN 2021

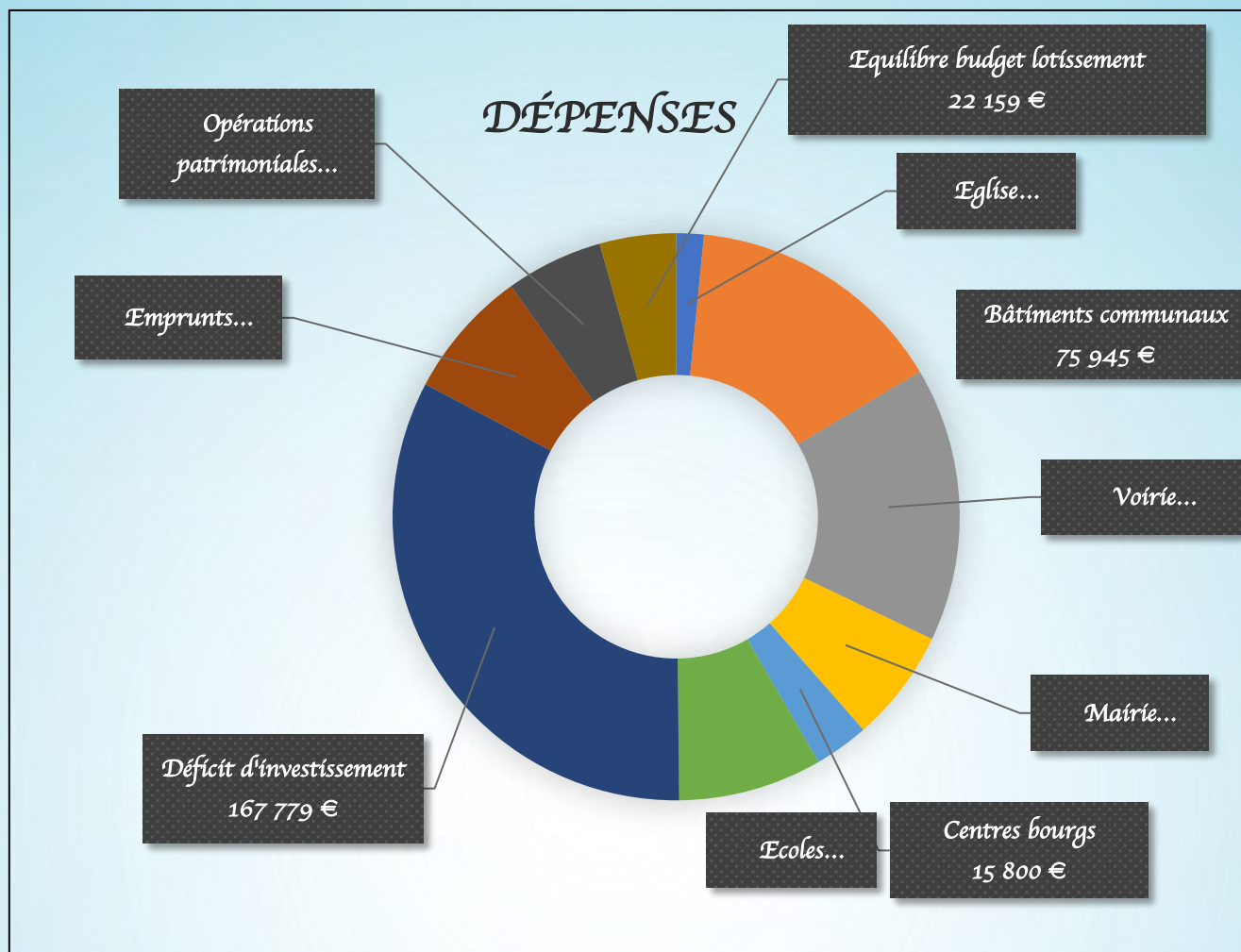
Les taux des taxes locales restent inchangés :

☞ 39,96 % pour le Foncier Bâti

18,46 % pour la Taxe Foncier Bâti + 21,50 % correspondant au taux de la part départementale (les conseils départementaux ne perçoivent plus ce produit)

☞ 62,92 % pour le Foncier Non Bâti

Budget prévisionnel 2021 : section d'investissement



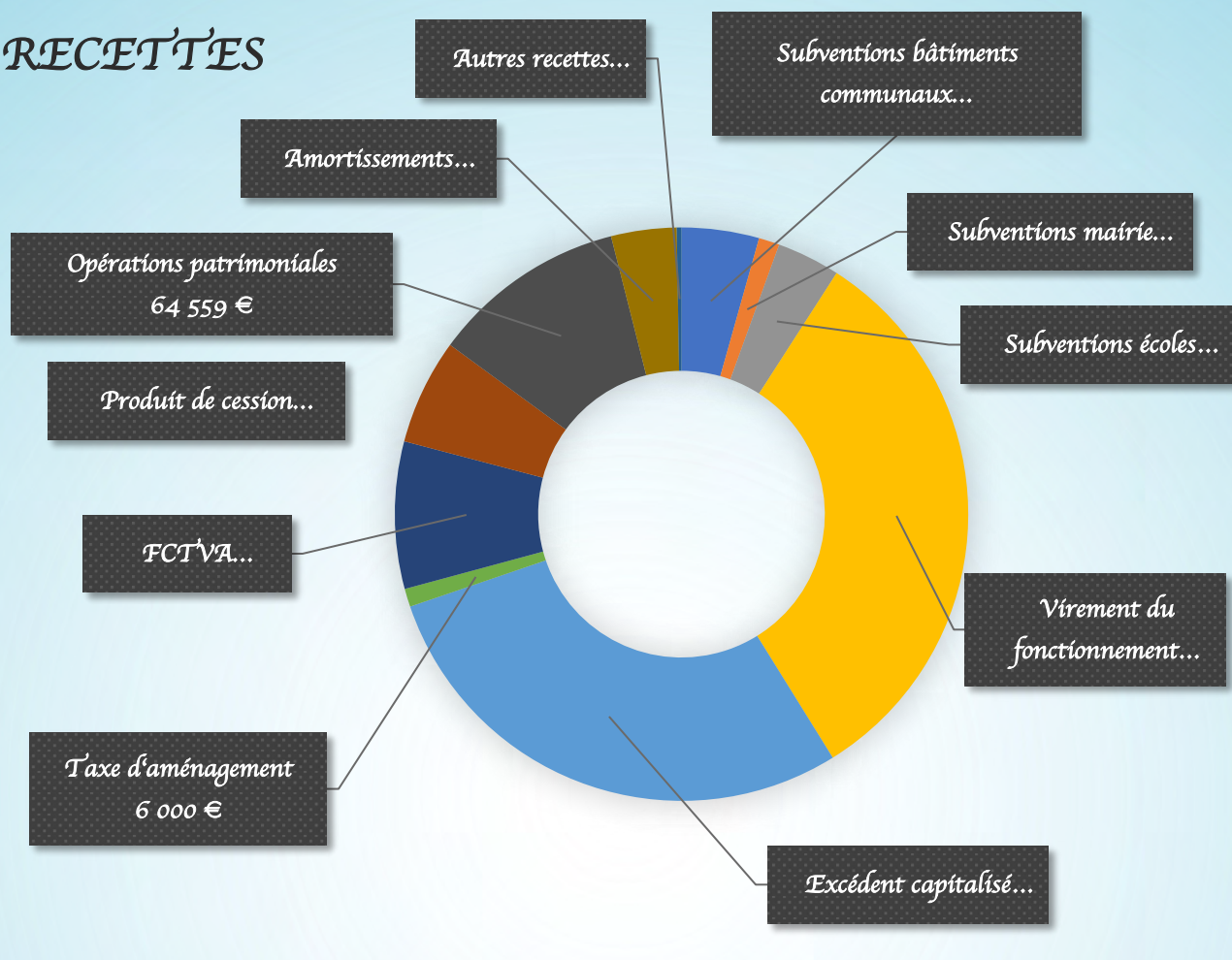
DÉPENSES : 509 863 €

Dont 254 064 € de travaux :

- Accessibilité ancienne mairie de Chervettes
- Aire de jeux Chervettes
- Espace détente autour de l'église de St Laurent de la Barrière
- Diagnostic défense-incendie
- Réfection couverture garderie

- Logiciel portail familles
- Vidéoprotection mairie écoles
- Aménagement d'une partie des archives
- Accessibilité cantine
- Préau école
- Mobilier et vidéo projecteur écoles
- Travaux sur les voiries

RECETTES



RECETTES : 587 154 €

53 420 € attendus en subventions :

- 23 482 € du Département
- 29 938 € de l'Etat



Équipements / Travaux voirie 2021

Les travaux en régie sont des travaux à l'initiative de la collectivité, réalisés en interne, par les agents communaux, et dont la dépense repose sur l'achat des matériaux.

Travaux en régie – Mais que font nos agents techniques ?

Vous trouvez quelquefois que nos agents mettent du temps à intervenir pour un désordre que vous avez pu constater et que vous avez signalé en mairie.

Nos agents techniques restent pourtant très réactifs, mais ils sont sollicités quotidiennement par la population, les élus, les services administratifs, l'école, etc. S'ils sont appelés régulièrement, c'est qu'ils sont seuls compétents à répondre à un certain nombre de besoins qu'il est difficile quelquefois de prioriser.

Nos quatre agents sont chacun polyvalents, avec des spécificités propres. Grâce à leur savoir-faire, la commune économise l'intervention d'entreprises extérieures.

En 2021, de nombreux travaux ont été effectués en régie :

Aménagement d'une salle pour le Conseil Municipal Jeunes à St Laurent de la Barrière

Yves HYACINTHE et Samuel DURAND se sont investis en qualité de plaquistes et ont terminé la rénovation de la salle à l'étage de l'accueil de l'ancienne mairie de St Laurent de la Barrière.



Cette salle est dédiée à nos jeunes conseillers municipaux du Conseil Municipal Jeunes. Ils s'y retrouvent depuis pour se réunir. Ils ont pour projet de l'agréments pour s'approprier les lieux.



Jointement des murs extérieurs des ateliers municipaux et du local chasse

Après le mur du cimetière, Sébastien CATÉAU, notre agent particulièrement doué pour la maçonnerie entre autres, a jointé tous les murs extérieurs des ateliers municipaux de Vandré et du local chasse, contribuant ainsi à l'embellissement du centre bourg.



Création d'un espace fleuri en enrochement à Chervettes

Nos agents ont œuvré, avec l'aide de Louis BOUTTEAUD, conseiller municipal, pour créer un espace fleuri rue Aunis et Saintonge à Chervettes, sous l'œil avisé des membres de la commission municipale de fleurissement.

Lydia BERETTI, Gislaine STUMPERT et Isabelle DECOURT, entre autres, ont ainsi mis en œuvre leur projet d'amélioration de la qualité de vie des habitants.



Entretien des bâtiments, voiries et espaces verts, élagage, ...

Ils assurent au quotidien les nombreuses tâches techniques nécessaires à l'entretien des villages, de leurs espaces verts, des bâtiments communaux, mais aussi des voiries.

Régulièrement, la commune loue une nacelle pour élaguer les arbres en hauteur. Sur certains secteurs, la mairie est souvent sollicitée.

Rappelons que les arbres situés sur les parcelles des riverains restent à leur charge d'entretien. Nos agents ne peuvent intervenir que pour élaguer des arbres appartenant au domaine public communal. La nacelle, indispensable pour assurer leur sécurité, n'étant pas disponible à notre convenance, les travaux ont donc été étalés sur l'année.



Aménagement des abords de l'épicerie-services de Vandré

En 2022, l'épicerie-services de Vandré aura 10 ans d'existence. Ses abords méritaient bien d'être réaménagés cette année.

Nos agents ont imaginé et créé un espace vert minéralisé qui permet un accueil plus agréable dans votre commerce de proximité. La minéralisation des espaces permet un entretien moins régulier, laissant plus de temps à nos agents pour se consacrer à soigner d'autres lieux plus exigeants.



Rappelons cependant que ces espaces ne sont pas destinés à recevoir les déjections de nos amis les chiens ! Appelons les habitants concernés à plus de civisme et de respect des lieux aménagés pour le bien vivre de chacun.



Création d'un espace détente aux abords de l'église de St Laurent de la Barrière

Le Conseil Municipal souhaitait depuis quelques années déjà aménager un espace loisirs aux abords de l'église, inscrite Monument Historique.

Ce projet a été porté par Monsieur Philippe SAMAIN, adjoint habitant de St Laurent de la Barrière.

Dans un premier temps, une table de pique-nique a été installée par nos agents, ainsi qu'un totem d'information qui pourra renseigner les « curieux » et les touristes sur le patrimoine de St Laurent de la Barrière.



L'équipe municipale étudie la possibilité d'installer des jeux pour enfants et une table supplémentaire.

Souhaitons de la vie sur ce nouveau lieu de rencontres !

Pour certains travaux, la municipalité doit faire appel à des prestataires extérieurs.

La grande majorité de ses travaux, est financée par l'État, le département, voire par les 2.

Ses subventions permettent ainsi à la commune de diminuer ses participations au financement.



La Devise souhaite profiter de l'occasion pour remercier ses partenaires publics financiers pour leur fidèle accompagnement dans les projets de la commune.



Merci également aux entreprises locales qui répondent aux contraintes de délais imposés, de coûts à maîtriser, et qui savent se coordonner entre elles afin d'optimiser la qualité et la durée des chantiers.

Soulignons l'investissement régulier de notre adjoint aux bâtiments, Monsieur Sylvain BAS, qui offre son savoir-faire, ses compétences et son réseau au bénéfice de la commune. Il sait trouver du temps malgré ses contraintes professionnelles pour poursuivre ses engagements depuis 2014 déjà !

Merci à Sylvain pour son énergie dévouée au service de la collectivité, et son aide pour l'ensemble de ces dossiers.



Lotissement communal Les Palombes à Chervettes



Le lotissement communal Les Palombes à Chervettes, autorisé le 1^{er} juillet 2019 est commercialisé à 100 %. Les 8 lots ont été réservés ou vendus, et les travaux de viabilisation sont en cours.

La 1^{ère} tranche est desservie pour les quatre lots le long de la rue de la Terre du Frêne. La seconde tranche est en cours de travaux pour desservir les quatre lots situés sur l'arrière.

Les travaux de finition ne seront effectués qu'une fois les constructions achevées pour ne pas dégrader les voiries. Les bordures du côté de la rue de la Terre du Frêne devraient être posées en début d'année 2022.

Notons qu'un nom de rue a dû être attribué pour la voirie interne : la « Rue des Palombes » a ainsi été désignée par le conseil municipal.

Les espaces libres à l'urbanisation sont de plus en plus rares, et la commune peut se féliciter d'avoir réussi à accomplir cet aménagement urbain.

Souhaitons la bienvenue à l'ensemble des familles qui devraient s'installer à court terme.



Travaux d'accessibilité du restaurant scolaire

Dans le cadre de son programme Ad'Ap, la commune historique de Vandré prévoyait la mise en accessibilité du restaurant scolaire.

Le diagnostic réalisé en 2011 présentait en effet des problèmes d'accessibilité pour le restaurant scolaire, concernant l'accès et les sanitaires. L'accès côté cour présente un plan incliné dont la pente est trop importante. Il était possible de réaliser un pallier pour adoucir la pente. Toutefois, le problème de l'accès aurait été partiellement réglé, compte tenu de la largeur du couloir d'accès au restaurant.

Le dossier Ad'Ap prévoit donc d'utiliser l'autre entrée, côté rue, comme entrée PMR. L'accès se fait par la cour de la mairie et via le trottoir qui longe le restaurant scolaire. La porte existante a été remplacée par une porte tiercée.

Concernant les sanitaires, l'absence de cabinet d'aisance adapté aux personnes handicapées a été comblée par des travaux d'adaptation de l'existant pour permettre aux personnes à mobilité réduite, et pour celles à forte corpulence, d'accéder aux toilettes. Des travaux de plomberie, électricité, ventilation, menuiserie, plâtrerie, faïence et carrelage ont eu lieu pendant les vacances d'été.

Construction d'un préau supplémentaire dans la cour de l'école

Plan de financement préau supplémentaire école

Dépense totale HT	16 273 €	100 %
Subvention du département	5 200 €	32 %
Subvention de l'État	5 200 €	32 %
Participation de la commune	5 873 €	36 %



Réfection de la couverture de l'accueil périscolaire (garderie) et d'une partie du logement de la cour du musée

La couverture du bâtiment regroupant l'accueil périscolaire et le local des aînés est vieillissante et délabrée. Le Conseil Municipal a souhaité que l'ensemble de la couverture soit repris.

L'entreprise de maçonnerie consultée qui s'est chargée des travaux a estimé que seule une reprise du faitage avec de nouvelles tuiles en sous-faitière était nécessaire. Les travaux ont pu être réalisés à la fin des vacances scolaires estivales. Un nettoyage complet de la couverture avec produit anti-mousse a permis de redonner un coup de jeune à la couverture. La zinguerie a été entièrement changée.

Plan de financement accessibilité restaurant scolaire

Dépense totale HT	12 340 €	100 %
Subvention du département	2 677 €	22 %
Subvention de l'État	4 641 €	38 %
Participation de la commune	5 022 €	40 %



La création d'un préau supplémentaire dans la cour de l'école primaire permet d'accueillir les enfants dans des conditions optimales, par tous temps, que ce soit pendant les récréations ou le temps périscolaire.

Ce préau neuf de 42 m² environ a été implanté dans la cour de l'école, en appui des sanitaires existants et devant l'accueil périscolaire (garderie) afin de doubler la capacité d'accueil de l'existant.

En structure poteaux/poutres bois avec charpente bois et tuiles canal, il s'intègre parfaitement dans l'esthétique de l'existant. Deux puits de jours ont été intégrés dans la couverture afin de permettre un bon éclairage naturel du préau et des salles des bâtiments adjacents. La lumière naturelle est complétée par un système d'éclairage par rampes sur détection.

Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Plan de financement couverture accueil périscolaire et local aînés

Dépense totale HT	6 640 €	100 %
Subvention du département	2 324 €	35 %
Subvention de l'État	1 660 €	25 %
Participation de la commune	2 656 €	40 %



Image d'illustration

Accessibilité de l'ancienne mairie de Chervettes

Le devenir de l'ancienne salle de la mairie de Chervettes avait été évoqué par l'ancienne équipe du conseil municipal pour que l'assemblée puisse s'y réunir. Finalement, le conseil municipal se réunit dans la salle de St Laurent de la Barrière (sauf en cas de crise sanitaire, le conseil se réunissant dans la salle des fêtes de Vandré).

Pour rendre cette salle accessible, il convenait de changer deux portes d'accès, les largeurs des ouvertures étant suffisantes, mais les portes peu maniables. Les travaux ont été réalisés et la salle est louée depuis par une entreprise de photographie.

Aménagement des archives municipales – 1ère pièce aménagée et installation de menuiseries sur l'ensemble des ouvertures

Plan de financement salle des archives

Dépense totale HT	14 590 €	100 %
Subvention du département	4 809 €	33 %
Participation de la commune	9 781 €	67 %



Vidéoprotection des bâtiments communaux – Mairie, écoles et salle des fêtes

Le niveau Vigipirate « sécurité renforcée - risque attentat » s'applique sur l'ensemble du territoire. Le ministère demande à chacune et chacun de mettre en place et respecter les consignes afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

La commune a pris des mesures en ce sens en installant des verrous sur chacune des portes d'accès des classes. Une borne rétractable permet un accès limité aux abords des écoles, de la mairie et de la bibliothèque. Des moyens ont été investis pour empêcher de voir les enfants dans les cours d'école depuis la rue.

Les bâtiments sont régulièrement « visités » et il a semblé évident qu'il convenait de renforcer la sécurité des accès en installant un dispositif dissuasif.

Un dispositif de vidéoprotection avec détecteurs de mouvements a été installé. Une alarme est également en place à la mairie, la bibliothèque ainsi que dans les écoles et la salle des fêtes.



plan de financement accessibilité de l'ancienne mairie de Chervettes

Dépense totale HT	4 260 €	100 %
Subvention du département	1 365 €	32 %
Subvention de l'État	975 €	23 %
Participation de la commune	1 919 €	45 %

Depuis la décision du conseil municipal de supprimer les communes déléguées, il convient de conserver l'ensemble des archives dans un lieu unique à la mairie de La Devise.

L'actuelle salle des archives, située à l'étage supérieur de la mairie, n'est pas aménagée pour garantir la conservation et la protection des dossiers et documents, et reste d'une capacité insuffisante pour regrouper l'ensemble des archives. Une salle attenante peut être aménagée pour agrandir.

L'aménagement des salles d'archives se fera en deux temps. Dans un premier temps, la salle du fond sera aménagée pour y transférer les archives de la salle existante, l'aménagement des deux salles restantes se fera dans un second temps, pour y recevoir l'ensemble des archives des communes historiques.

Les travaux, pour cette 1^{ère} phase, ont été réalisés récemment. Ils ont compris le renforcement du plancher, le placage et l'isolation du plafond. Des menuiseries (inexistantes jusqu'alors) ont été posées sur les ouvertures. Les agents du service technique communal se chargeront du placage et de l'isolation des murs, ainsi que de la peinture.



Plan de financement vidéoprotection des bâtiments

Dépense totale HT	3 444 €	100 %
Subvention de l'État	1 377 €	40 %
Participation de la commune	2 067 €	60 %

Travaux voirie 2021

N° référence plan	Noms des rues	Montant H.T.
1	Carrefour rue Clocq Chat avec tronçon vers les Carrières + sortie PRL Les Jardins de Vandré - Vandré	6 525 €
2	Rue des écureuils - Le Pinier - Vandré	1 087,50 €
3	Rue du Puits - Vandré	2 650 €
4	Chemin à Beauroux - St Laurent de la Barrière	6 550 €
5	De la Davière au Terrier de Mougon - St Laurent de la Barrière	12 585 €
6	Chemin les rues - St Laurent de la Barrière	2 200 €
7	Chemin étang de la Grève - Vandré	1 800 €
8	Chemin de la Piaugère - Vandré	7 780 €
9	Chemin de chez Bonnín - Vandré	1 700 €
10	Chemin de Serpentin vers Les Ances - Vandré	1 700 €
11	Chemin vers Yvraie - Vandré	1 275 €
12	Chemin des Chénaies vers chez Bonnín - Vandré	1 700 €
13	Du champ du lièvre à l'intersection des Chénaies d'Oiron	6 820 €
Total		54 372,50 €

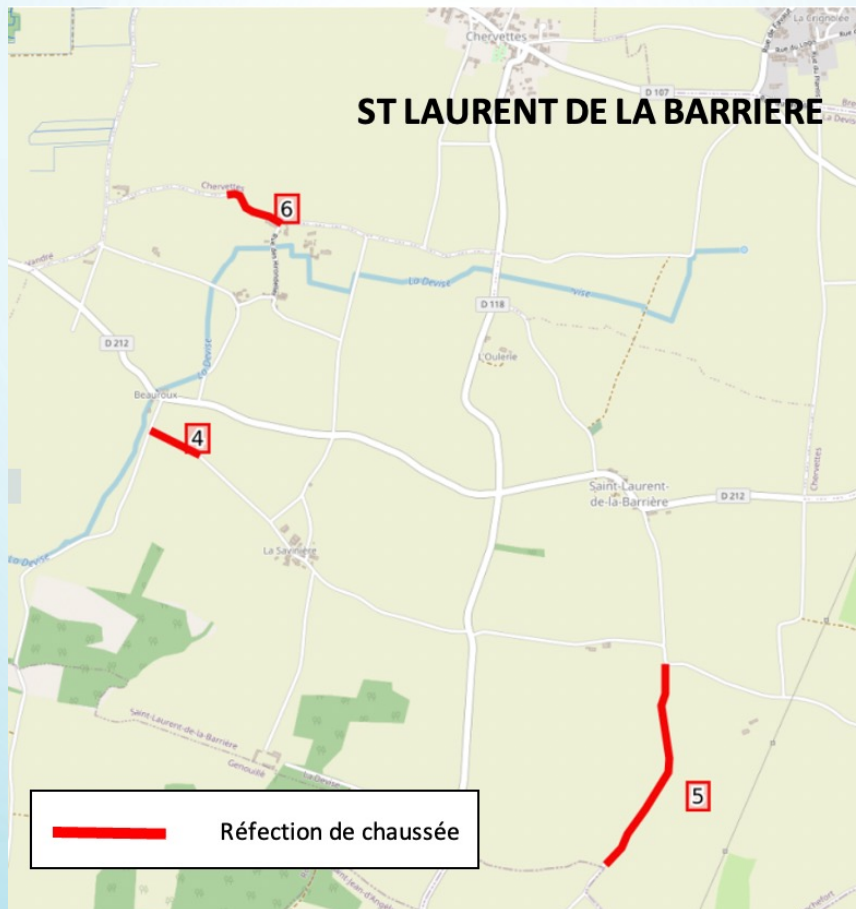
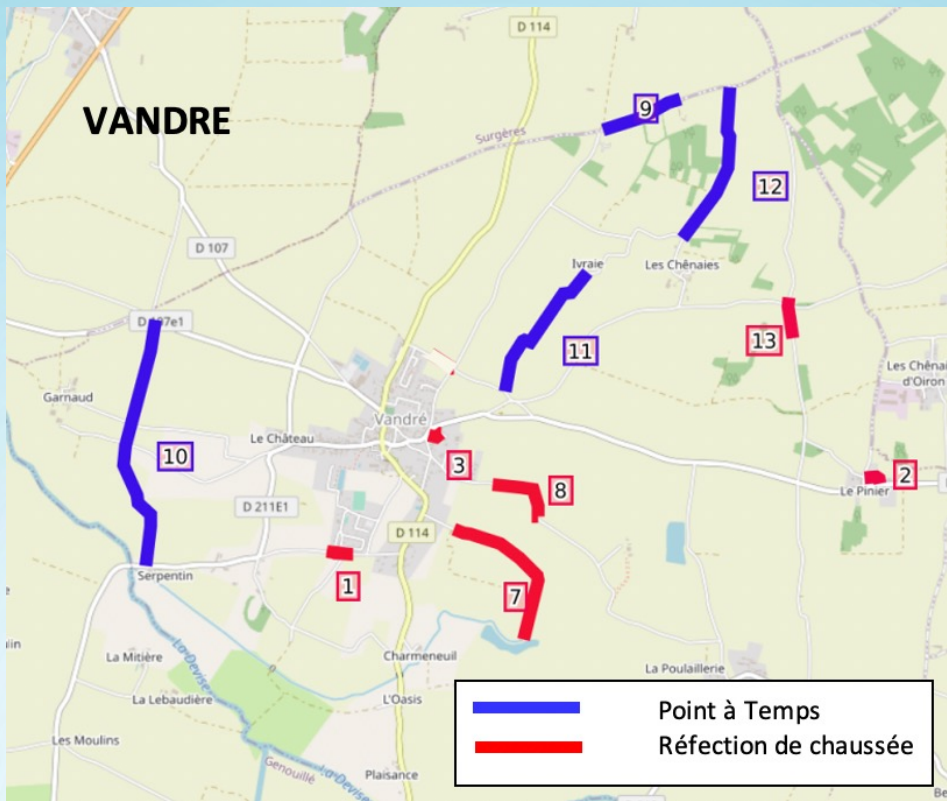
L'article 1595 bis du **code général des impôts** prévoit, pour les **communes de moins de 5 000 habitants**, la perception du produit de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière au profit d'un fonds départemental de péréquation. Les ressources de ce fonds sont par la suite réparties entre ces communes par délibération du Conseil Départemental en fonction de critères définis.

Le conseil départemental a décidé de répartir les fonds comme les années précédentes pour l'année 2021 selon les critères suivants : le nombre d'habitants INSEE (25%), l'effort fiscal (25%) et les dépenses d'équipement brut (50 %). Une somme est individualisée entre les communes souhaitant effectuer des dépenses de réparation de **voirie communale accidentogène** en 2021.

Les dépenses retenues au titre de la voirie communale accidentogène seront comptabilisées au vu des devis accompagnés d'une délibération du conseil municipal.

Ainsi, le conseil municipal a présenté l'ensemble des dépenses d'investissement en voirie pour l'année 2021.

Le conseil départemental a alloué la somme de **52 946 €** pour la commune, valorisée en recettes de fonctionnement.



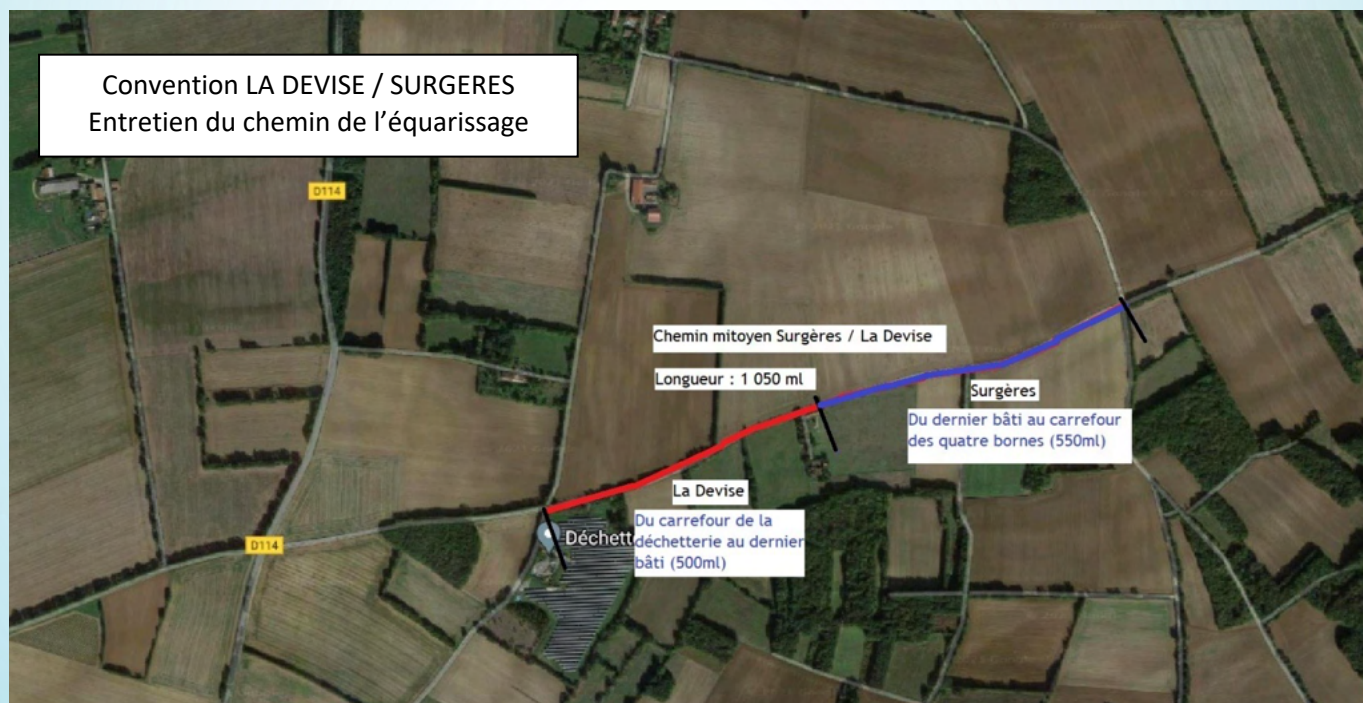
Éclairage public – programme d'investissement pluriannuel

La commune s'efforce chaque année de poursuivre son programme d'investissement pluriannuel pour l'éclairage public.

Cette année, deux candélabres supplémentaires ont été installés à La Rousselière et un candélabre à la sortie du Pinier en direction de Chervettes. Dix têtes solaires ont été remplacées au Parc Résidentiel de Loisirs des Jardins de Vandré.

Un candélabre supplémentaire sera également implanté aux Carrières à Vandré.

Notons que le Syndicat Départemental d'Électrification et Équipement Rural (SDEER) participe à hauteur de 50 % de nos dépenses en éclairage public.





Candélabre à la sortie du Pinier



BREUIL-LA-RÉORTE

**CONVENTION DE GESTION POUR
L'ENTRETIEN DE VOIES COMMUNALES LIMITOPHES**

Entre les Soussignés,

La commune de La Devisse, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Charente-Maritime, ayant son siège à LA DEVISE (17700), Vandré, 7 Rue Charles Henri Percheron, Identifiée sous le numéro SIREN 200076586, Représentée par Monsieur Le Maire, Pascal TARDY, dûment autorisée par délibération n° du 9 novembre 2021

Et

La commune de Breuil-la-Réorte, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de la Charente-Maritime, ayant son siège à BREUIL-LA-REORTE (17700), La Crignolée, 93 rue de la République, Identifiée sous le numéro SIREN 211700636, Représentée par Monsieur Le Maire, Eric BERNARDIN, dûment autorisée par délibération n° du

PREAMBULE

Dans le cadre de sa politique d'entretien de la voirie communale, les communes de La Devisse et de Breuil-la-Réorte ont en charge l'entretien du chemin revêtu des Quatre Bornes à rue des Champs (au Pinier - Commune de LA DEVISE).

Afin de faciliter les conditions d'intervention, les deux communes sont favorables pour se partager l'entretien de ce chemin, qu'il s'agisse de la voirie et des abords.

Il a été exposé ce qui suit :

ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION

Les communes de La Devisse et de Breuil-la-Réorte disposent de voies communales situées en limite de leurs territoires et dont l'axe fait office de limite physique.

A ce jour, l'entretien de ces voies communales n'a pas fait l'objet de conventionnement, ni de délibération fixant les règles de gestion et d'entretien.

L'objet de cette convention est de déterminer la part dont chaque collectivité assurerait la gestion de l'emprise de la voie.

Convention pour l'entretien de chemins et routes partagés avec d'autres communes limitrophes

Certains chemins ou certaines routes sont situés en limite du territoire de la commune. Sur le principe, l'entretien de la moitié de la chaussée et de ses abords revient à chaque commune. L'entretien incombant pour moitié à chaque commune, celles-ci se concertent chaque année pour la réalisation de ces travaux.

Afin de formaliser les interventions de chacune des communes sur ces voies, des conventions ont été signées par les collectivités.

Ainsi, la commune de LA DEVISE et de SURGERES se sont entendues pour la gestion de l'entretien du chemin de l'équarissage, tout comme les communes de LA DEVISE et de BREUIL LA REORTE pour le chemin des 4 bornes au Pinier.

Cérémonies et fête municipale

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre, date historique de signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale en 1918, l'équipe municipale a rendu hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit.

Pascal Tardy, maire de La Devise, entouré de ses adjoints, a effectué le traditionnel dépôt de gerbe dans les communes historiques de Chervettes, Saint-Laurent de la Barrière et de Vandré.

Les cérémonies se sont clôturées par le verre de l'amitié pris en extérieur devant la salle des fêtes.

Un merci tout particulier aux membres du CMJ pour leur présence, ainsi qu'à son maire Lucas pour le discours. Merci également aux sapeurs-pompiers de la caserne de Saint-Pierre La Noue ainsi qu'à monsieur LAMOUREUX, ancien militaire et porte-drapeau lors des deux premières cérémonies.



Repas des aînés et remise des colis

Chaque année, la municipalité convie les aînés à un moment de partage autour d'un repas.

En raison de la crise sanitaire, ce repas n'avait pas pu être maintenu en 2020, laissant place à la remise d'un colis « surprise » à chacun des bénéficiaires.

Cette année, pour renouer avec la tradition mais également prendre en compte les attentes de chacun, la municipalité a opté pour les 2 formules suivantes (au choix) :

➤ Le repas des aînés, qui s'est tenu le 16 octobre dernier.

50 personnes étaient rassemblées autour d'un repas chaleureux, une occasion de renouer le contact et de renforcer le lien social essentiel en cette période particulière. Un repas rempli de soleil puisqu'il s'agissait d'une spécialité espagnole : la paëlla !



➤ Pour respecter le choix de certains qui, dans ce contexte sanitaire encore incertain, n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu rejoindre ce moment de convivialité, 70 colis « surprise » ont été distribués.



Un merci tout particulier aux membres du conseil municipal qui ont œuvré avant et pendant cet évènement, afin que ce moment demeure festif.

Fête de la Saint Laurent en 2021

Un peu d'histoire :

La commune de Saint Laurent de la Barrière avait une population à prédominance agricole. Même si l'entraide pouvait se faire entre les différentes exploitations, chacun ne manquait pas de travail sur sa propre ferme et les occasions de se retrouver étaient peu fréquentes. Le curé du village avait instauré cette journée de fête le 10 août, où les habitants se retrouvaient sur la place du village devant l'église. Les enfants jouaient, les femmes préparaient le repas et tout le monde se retrouvait à midi pour partager ce moment de convivialité. Aucune autre festivité n'était organisée le reste de l'année.

Faire vivre la tradition !

Cette année, la commune a renoué avec la traditionnelle fête de la Saint Laurent en deux étapes :

Le 10 août 2021, la messe de la Saint Laurent, organisée par la paroisse de Surgères, a été célébrée dans notre magnifique église. À l'issue, les paroissiens ont pu prolonger ce moment de partage autour d'un apéritif offert par la mairie.

Le dimanche 15 août 2021, les Devisiens se sont retrouvés sur la place de l'église dès le matin pour jouer à la pétanque puis installer des tables, tivolis, barbecues et préparer le repas, réalisé cette année en majeure partie avec nos producteurs locaux (la ferme des sens, la Houlette, la ferme charentaise, Marsol, le palais des gourmandises, Valérie Genis (Genouillé) et la ratatouille de nos jardins offerte par le domaine de la Bastière).

Au cours de ce repas intergénérationnel, se sont succédées chansons et histoires en patois charentais, suivies de jeux de carte, pétanques et molky, dans une ambiance aussi chaleureuse que champêtre, tout le monde étant ravi de se retrouver après cette année passée.

En fin d'après midi, alors que les enfants jouaient encore à cache cache derrière les bottes de paille du champ voisin, les adultes remettent le couvert pour « finir les restes », en se promettant de perpétuer cette traditionnelle fête en 2022 !



Octobre Rose

Chaque année depuis 27 ans en France, octobre est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Du 1^{er} au 31 octobre, professionnels de santé, associations et particuliers se mobilisent. Ce mouvement s'intensifie... Octobre Rose est désormais un rendez-vous international que l'on compte dans 70 pays.

L'objectif de la campagne Octobre Rose est de mettre en lumière les combattantes de la maladie, mais surtout de sensibiliser au mieux la population en intensifiant l'information.

Pour la première fois à La Devise, une marche fût organisée dans le cadre d'Octobre Rose.

Un évènement qui a rencontré un franc succès : sous un beau soleil, les 110 marcheurs ont pu découvrir Vandré au travers d'un parcours de 4,5 kms. Cette action a par ailleurs permis de récolter 733,50€, permettant ainsi de soutenir cette cause.

De chaleureux mercis à toutes et tous qui vous êtes mobilisés en participant à cette action en faveur du dépistage précoce du cancer du sein, ainsi qu'à tous les sponsors pour leur générosité.



OCTBRE
ROSE

La Devise


Maison France Services

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics : il permet à chacun d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique (demande de carte grise, déclaration de revenus pour les impôts sur internet, demande d'APL, ...).

Des agents polyvalents et formés sont présents dans la Maison France Services la plus proche de chez vous pour vous accompagner dans ces démarches :

France Services SURGÈRES

Square du Château
Maison de l'emploi

 : 05.46.07.51.66

 : surgeres@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Mercredi : de 10h30 à 16h30

Le Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le Vendredi : de 10h30 à 16h30

Des Agents d'accueil vous renseignent et vous guident dans vos démarches concernant ces 9 partenaires :



MAISON FRANCO

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives

Des rendez-vous prestations

Un suivi de mes dossiers



* structure préfiguratrice

Dans chaque **Maison France Services**, les agents d'accueil peuvent :

- ✓ Donner une information de 1er niveau : accompagnement de démarches, réponses aux questions
- ✓ Mettre à disposition des outils informatiques et accompagner dans leur utilisation
- ✓ Aider aux démarches en ligne
- ✓ Résoudre des cas complexes en entrant en relation avec un correspondant de réseaux partenaires

CE SERVICES*

ment
Administratives du quotidien.

Une aide
à la complétude
de mes dossiers
administratifs



Des mises
en relation
facilitées



Nouveau !! La ligne directe France Services prend le relais du lundi au vendredi, de 10h à 20h au :

05.46.001.001

N'attendez plus pour être accompagné...

Ce nouveau modèle se caractérise par **4 ambitions** pour faciliter l'accès aux services publics :

- le retour du service public au cœur des territoires, pouvoir accéder à une Maison France Services en moins de 30 minutes ;
- un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil ;
- un niveau de qualité garanti, quels que soient le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé) ;
- un lieu de vie agréable et convivial, qui renouvelle la vision des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services (accompagnement social, offres éducatives, coworking, etc...).

Les agents de la Maison France Services sont astreints aux règles du secret professionnel

Plus d'information sur France Services : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Demarches-administratives>

École de La Devise

Une année 2021 encore particulière pour l'école avec l'application des différentes mesures sanitaires, mais en fin d'année scolaire, les élèves ont tout de même pu partir en sortie scolaire.

Les CE-CM se sont rendus au parc de l'Estuaire à St Georges de Didonne et les plus jeunes sont partis découvrir la pêche à pied sur l'île d'Oléron.

Une belle kermesse organisée par l'APE et les bénévoles de la bibliothèque de La Devise a eu lieu le dernier jour de classe.



Pour l'année scolaire 2021/2022, l'école de La Devise accueille 100 élèves répartis sur les quatre classes. On compte actuellement :

22 PS-MS : Elise Boulaigre et Nelly Tardy (ATSEM)

23 GS-CP : Sandra Prono

28 CE1-CE2 : Muriel Ferry

27 CM1-CM2 : Karelle Robin (directrice) et Olivier Caillaud

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre 2021. Ont été élus en tant que titulaires : Julien Amrani, Laetitia Pierre Heraudeau, Béatrice Le Prevost, Graziella Riviere. Et en tant que suppléant : Adélaïde Meriot et Caroline Thomas.

L'école travaille toujours sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, le 28 septembre, tous les élèves sont allés dans les rues de Vandré pour ramasser les déchets, ils travaillent aussi sur le tri des déchets, le compostage, le gaspillage...

Des classes ont participé à la semaine du goût avec Fabien, le pizzaiolo de Vandré. Une autre s'est initiée aux fouilles archéologiques à St Saturnin du Bois et à apprendre comment poussent les plantes avec Louis Boutteaud qui fait découvrir son métier d'agriculteur dans le respect de la nature.



Périscolaire

Depuis la rentrée de septembre, la commune a mis en place un portail famille pour l'ensemble des téléservices liés à l'enfance afin de dématérialiser toutes les démarches des familles :

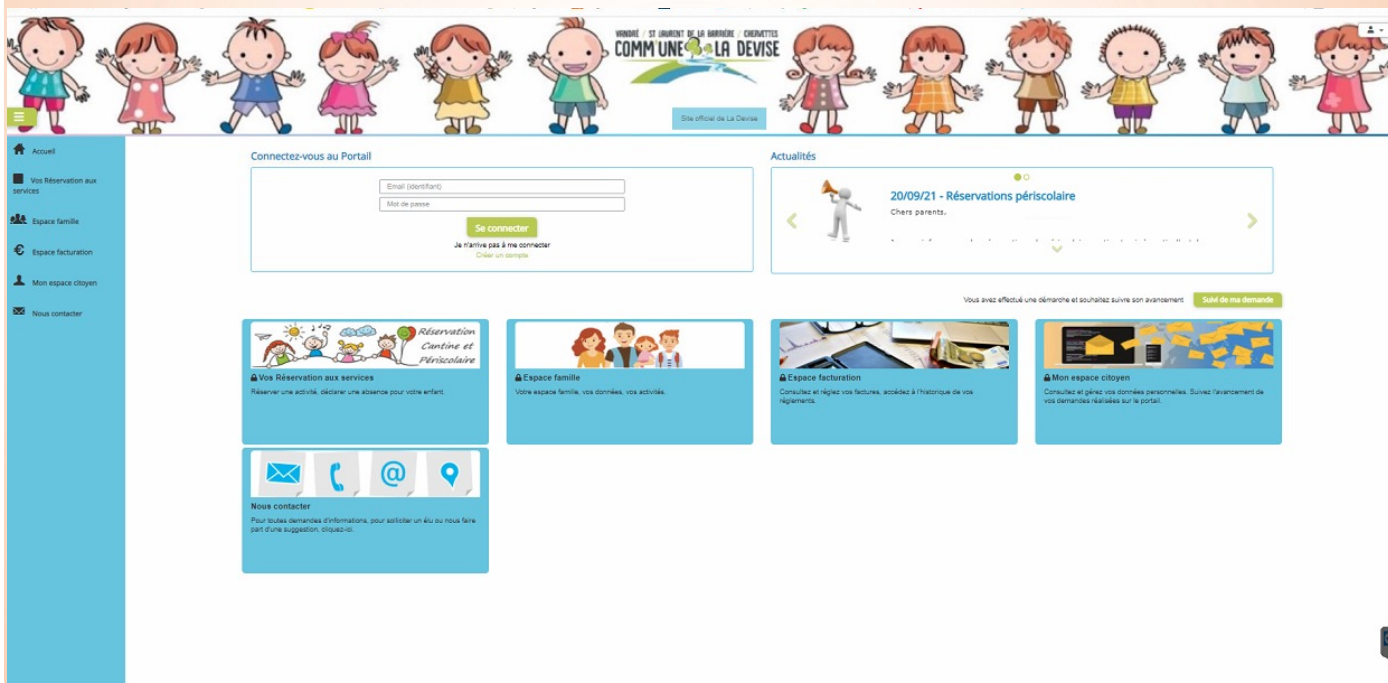
- inscription, réservation, et facturation des activités périscolaires et de la restauration scolaire
- paiement en ligne des factures (mise en place 2021, début 2022)
- informations utiles et alertes aux familles

Pratique et intuitif, cet espace personnalisé et sécurisé facilite le quotidien des familles dans leurs démarches administratives en matière d'activités périscolaires. À tout moment, les familles consultent ou modifient leurs informations personnelles, consultent la situation de leur compte en temps réel, procèdent au règlement de leurs factures, etc.

En cas de difficulté dans l'utilisation de cet espace, n'hésitez pas à contacter Christelle, la directrice de l'accueil périscolaire, par mail :

garderie@la-devise.fr

Vie scolaire



Le portail famille est un outil de proximité entre vous, citoyens et nous, collectivité !

À l'occasion d'Halloween et de Noël, les enfants ont eu le plaisir de découvrir le restaurant scolaire décoré aux couleurs de ces deux événements.

Décoration réalisée par Béatrice Moreau, agent à la commune, un grand merci à Béatrice pour son investissement.



Aunis Sud – La Devise, des actions en faveur de notre territoire

Pour rappel, l'intercommunalité Aunis Sud définit, coordonne et met en place des projets de développement et d'aménagement concrets, adaptés aux besoins et aux attentes de tous et notamment auprès des Devisiennes et Devisiens.



Projet de territoire 2021-2030 :

Pour faire face aux défis qui l'attendent, Aunis Sud a souhaité se doter d'un projet de territoire. Celui-ci résume une volonté de mieux se projeter dans l'avenir en fixant un cap.

Ce projet peut être synthétisé de la façon suivante :



Quel peut être l'impact de ce projet pour La Devise ?



La CdC est engagée dans plusieurs démarches en faveur de la préservation de son environnement, moyen de maintenir la qualité de vie du territoire, intimement liée à la nature.

Dans le cadre du SDENS, le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles de la Charente-Maritime, la demande de classement des bois de la Bastière, à Saint-Laurent de la Barrière, en « Espaces Naturels Sensibles Actifs » est un moyen de promouvoir des activités diverses et de protéger plus en avant la faune et la flore. (cf: bulletin 2020)

Atelier CyclaB :

L'Atelier CyclaB est un tiers lieu dédié à l'économie circulaire et au zéro déchet.

Ce lieu tourné vers l'avenir, permet d'expérimenter pour créer de nouvelles possibilités de valorisation des matières. Les porteurs de projet sont propulsés par l'équipe CyclaB afin de passer de l'idée à la concrétisation. Des experts de l'économie circulaire entourés de leurs partenaires mènent des diagnostics et favorisent leur mise en réseau.

Les porteurs de projet ont à disposition des matières réutilisables issues des déchetteries et des entreprises locales afin que les déchets deviennent des ressources. Ainsi, cette matériauthèque rassemble divers échantillons classés par famille de matériaux : le bois, le textile, les métaux, le carton, les invendus alimentaires, les équipements électriques et électroniques...



La Devisienne, Cloé Grous, à créer sa marque de vêtements éco-responsables.

Grâce à son projet innovant, (cf. hebdo du 26 août 2021) l'Atelier CyclaB va sélectionner Cloé Grous pour intégrer la structure et ainsi l'aider à développer son projet.

Vous pouvez dès à présent visiter son site Internet :
maianafrance.com

Maison France Services :

Le 30 novembre 2021, a été inaugurée la Maison France Services de Surgères, en présence de monsieur le Préfet de la Charente-Maritime, Nicolas Basselier, madame la Présidente du département, Sylvie Marcilly, monsieur le Président de la CDC Aunis Sud, Jean Gorioux et madame la Maire de Surgères, Catherine Desprez.

Une Maison France Services est un lieu nécessaire pour se rapprocher de la population locale et permettre ainsi un service public de proximité.



France
SERVICES

Les Devisiens seront accompagnés pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

(cf. dossier spécial p. 29)



Nouvelles activités à La Devise

Béatrice NL Photographie

La commission bâtiments a rencontré Béatrice Le Prevost concernant son souhait de prendre possession des locaux de l'ancienne mairie de Chervettes pour son activité de photographe. Le conseil municipal, réuni le 30 septembre, a validé ce projet.

Béatrice Le Prevost est photographe à son compte depuis février 2020.



Elle s'est spécialisée dans la photographie de portraits, allant du couple à la famille en passant par la photo de maternité et de jeunes enfants. Une partie plus événementielle est proposée avec des prestations mariages. L'exercice de l'activité s'effectue à son studio, au domicile de ses clients et aussi en extérieur, sur toute la Charente-Maritime.

Vie économique



Béatrice NL Photographie

13 rue Aunis et Saintonge
17380 Chervettes - La Devise



07.61.22.57.35



beatricenlphotographie@gmail.com



www.facebook.com/beatriceNLphotographie





Octo'Zen

Depuis septembre, La Devise a le plaisir de compter sur son territoire un centre de bien-être et de fitness.

Sous l'impulsion d'Elina Mouleriche, le centre Octo'Zen vous propose de pratiquer diverses activités telles que :

- Fitness
- Danse
- Espace esthétique
- Onglerie
- Sophrologie
- Hypnose
- Massage
- Réflexologie...

Octo'Zen

51 rue de l'obrée
17700 Vandré - La Devise



06.22.89.68. 00



elina.mouleriche@laposte.net



www.emcoach.fr



Octo'Zen by EM coach



Association des Parents d'Élèves de La Devise

Une association au service des enfants et de la vie de l'école de La Devise.

L'APE de La Devise participe activement à la vie de l'école. Nous organisons d'un côté des manifestations pour les enfants comme le goûter de Noël ou la kermesse de fin d'année. Et de l'autre des manifestations qui permettent de collecter des fonds destinés aux activités et sorties scolaires de nos enfants.

Pour faire partie de l'APE il n'y a pas d'adhésion, pas d'obligation. Nous cherchons juste la motivation et la bonne humeur pour une équipe pleine d'idées !

Plus nos événements ont du succès et plus les enfants pourront profiter de sorties culturelles, d'équipements scolaires complémentaires et de jeux extérieurs.

Nous vous attendons donc nombreux à nos lotos ou encore à notre vidé grenier. Nous vous préviendrons de nos manifestations par de petits flyers déposés par nos soins dans vos boîtes aux lettres. Alors surveillez bien votre courrier !

Les rendez-vous de l'année :

- Ventes de Sapins
- Tombola
- Marché de Noël des enfants
- Goûter de Noël (avec la venue du Père Noël)
- Loto
- Chasse aux œufs
- Vidé grenier
- Kermesse
- Fête de l'école / Repas de fin d'année



Comité associatif de La Devise

Compte tenu du contexte sanitaire, le CALD n'a pu faire la fête de l'été avec le feu d'artifice offert par la commune et la venue du groupe La Puce à L'oreille.

Nous avons cependant fait notre loto le 23 octobre dernier réunissant 183 personnes.



Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Aurélie Glousieau

Trésorier : Mickael Draï

Secrétaire : Rebecca Draï

Membres : Caroline Amélineau, Jonathan Touzeau, Tony Gueit, Laure, Dan et Ethan Draï

Toute l'équipe de Biblio'Muse a pu enfin reprendre des activités quasi normales, malgré les contraintes sanitaires, dès les premiers jours de 2021.

Ainsi, l'année a débuté par les ateliers lecture, une fois tous les quinze jours pour les enfants des écoles, ainsi que l'accueil des « nounous », une fois par mois avec les tout-petits qu'elles ont en garde.

Au mois de mars, une grainothèque a vu le jour où chacun, sous forme d'échange, peut apporter et prendre des graines aussi bien pour le potager que pour le jardin d'agrément, tout au long de l'année.

Nous avons réalisé l'inventaire de la bibliothèque au mois de mai. Ceci a permis de « désherber » quelques 400 ouvrages, c'est-à-dire de retirer les livres trop usagés, et l'achat de nouveaux ouvrages afin d'offrir un plus grand choix. Chaque trimestre, nous complétons ainsi nos étagères tant pour les « adultes, ados et enfants ».

Il est à rappeler que deux fois dans l'année, des échanges de livres sont effectués avec le « Bibliobus », de la médiathèque départementale, environ 800 ouvrages : 400 « adultes » et 400 « jeunesse ».



Le résultat du vote « prix des lecteurs » a eu lieu en avril. L'ouvrage **Tout le bleu du ciel** de Mélissa Da Costa a remporté ce prix. Le prix des lecteurs est reconduit pour 2022.

Comme chaque année, la bibliothèque a fermé ses portes au mois d'août, puis a repris en septembre où différentes actions ont été proposées :

- Accueil de l'école
- Les 18 et 19 septembre : journées du patrimoine avec visite du musée (pour lequel un projet vidéo, sous forme de film raconté par un grand

connaissseur de l'histoire de Vandré verra le jour en 2022 ; cette première vidéo sera axée principalement sur la saga de la vigne)



- Le 18 octobre : projection d'un diaporama « zéro déchets » sur la thématique du gaspillage alimentaire a eu lieu pour les enfants des écoles à la salle des fêtes de la commune

➤ Le 27 octobre le C.I.A.S (Centre Intercommunal Action Social) a organisé des ateliers en rapport avec le potager mis en place au printemps. Julie PARPAIS, coordinatrice du réseau des bibliothèques de la C.d.C. a sollicité notre bibliothèque pour la lecture de contes sur le thème des légumes et fruits d'automne (essentiellement la pomme). Quatre ateliers furent proposés :

- ✓ Découverte des différents légumes
- ✓ Fabrication et décors de mangeoires à oiseaux
- ✓ Confection de compote de pommes et cakes à la citrouille
- ✓ Lecture de contes à 2 groupes d'enfants accompagnés de parents qui ont été très réceptifs

➤ Le 28 octobre, sur demande du Club des Anciens de Péré (St Pierre la Noue), une visite du musée a été organisée pour ce groupe de 21 personnes. Après une brève présentation du lieu, tout le monde s'est rassemblé dans la salle retraçant la riche époque vinicole avant le phylloxéra. Puis la visite s'est poursuivie dans les autres salles du musée.



➤ Le 30 octobre Halloween a été fêtée, débutant par un goûter offert par nos soins aux enfants déguisés et qui ensuite ont parcouru les rues de Vandré à la recherche de friandises.

➤ Le 19 novembre : visionnage d'un film intitulé « l'Intelligence des Arbres », suivi d'un débat.

➤ Le 28 novembre : notre marché de Noël a regroupé 25 exposants artisans locaux tant en fabrication de fromages, foies gras, miels, chocolats, huîtres que de création de sculptures, sacs, poteries céramiques (stand auprès duquel les enfants ont pu s'initier à la création d'objets en terre qu'ils ont remportés). Une restauration a été



installée pour les visiteurs. La structure gonflable a fait la joie des enfants sans oublier le Père Noël et son traîneau.

Cette année encore les activités de Biblio'Muse ont ravi grands et petits.

... et de nouveaux « raconte tapis » seront réalisés au cours de l'année 2022.

Deux nouvelles recrues ont rejoint notre groupe,
ce qui porte à 16 membres les bénévoles qui vous accueillent et vous guident dans vos recherches
tous les mardis de 15h30 à 17h, les mercredis de 14h à 15h et les samedis matins de 10h30 à 12h.
Le prêt des livres est gratuit.

Foyer rural

La saison 2021 – 2022 commence sous de meilleurs auspices. Nous pouvons à nouveau nous retrouver pour les cours et les animations qui ont repris depuis le mois de septembre avec le respect des règles sanitaires.

François a profité du mois d'août pour repeindre les façades du foyer.

Suite à notre A.G. du 24 juin 2021, nous avons élu Gérard Clément Membre d'Honneur du Foyer Rural de Vandré.

Agnès Le Trécole et Pascal Mérouze ont rejoint le bureau.

Cette saison, 2 animations nouvelles :

- Scrapbooking animé par Agnès
- Danse de salon et en lignes animé par Lucienne et Lionel

Les soirées « sucré-salé » ont repris depuis le mois de juillet. Un repas convivial qui se déroule un vendredi par mois selon disponibilités de la salle des fêtes.

Toutes les activités sont accessibles à tous, petits et grands. Pour la danse et la gym vous pouvez venir une première fois à l'essai.

Sachez aussi que le Foyer a de la vaisselle, prendre contact avec une personne du bureau.

Composition du bureau :

Présidente : Christiane Biron

Secrétaire : Dominique Renolleau

Trésorière : Michelle Cattin

Membre d'honneur : Gérard Clément

Membres :
Jean Claude Cattin
Dominique Loiseau
Diane Caffet
Agnès Le Trécole
Daniel Deffromont
Pascal Merouze
François Biron
Christine Pelletier



Foyer Rural de Vandr 
Activit s pour l'ann e 2021/2022
(Sous r serve des conditions sanitaires)

Danse

avec Lucienne et
Lionel
mardi soir 20h30   22h

Atelier cr atif

pour les enfants, avec
Laurence
2^{ me} et 4^{ me} mercredi de chaque
mois de 10h   12h

Gym

mercredi de 12h15  
19h15

Sophrologie

avec Marie-L ne
le lundi de 19h   20h   Saint-
Laurent de la barri re

**Atelier
scrapbooking**

avec Agn s
1 atelier par mois de
14h   17h

Art plastique

avec Sylvana
le mardi de 14h30   16h30

Art floral

avec Aline
1 atelier tous les 2 mois

Atelier couture

1 par mois le samedi matin
de 9h   12h



**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**

Samuel MADEUX, en tant que référent association de la mairie de La Devise, a tenu une AG en visioconférence le 13 mars dernier concernant le renouvellement de l'équipe de l'association EAPV à La Devise.

En effet, suite à la démission de l'ancien président, Ludovic PASCAUD, en octobre 2020, et de la plupart des membres, l'association n'avait plus de bénévoles.

Il avait été prévu de faire une réunion physique le 19 novembre 2020 à la salle des fêtes de Vandré mais la crise sanitaire n'a pu permettre la tenue de cette réunion.

Bilan 2020 :

Compte tenu de la crise sanitaire, le carpodrome n'a pu ouvrir en mars 2020 et la journée pêche pour les enfants n'a pu avoir lieu comme le stipule cependant la convention.

Seul un loto a été réalisé en février 2020.

Élection du nouveau bureau :

Président : Stéphane Branger

Secrétaire : Julien Boisson

Trésorier : Anthony Guiet

Membres du CA : Eric Pelletier, Clément Roux et Benjamin Besselièvre

Il a été également proposé et validé la modification de l'adresse du siège à la mairie de La Devise



au 1er rang : à droite Stéphane BRANGER, nouveau président et à gauche Anthony GUET, le trésorier

au 2nd rang : à droite Julien BOISSON, le secrétaire et à gauche un membre Eric PELLETIER.

Bilan 2021 :

Après une année de fermeture, le carpodrome de l'étang de la Grève a repris du service le samedi 1^{er} mai pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

2021 fut une année de reprise avec le renouvellement complet des membres du bureau.

Ce fut également une année complexe pour l'organisation de concours et de la journée truite pour les enfants, qui n'ont pu avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Bien évidemment, les choses s'étant améliorées, nous sommes actuellement en réflexion sur ces 2 sujets et plus.

Nous remercions beaucoup les nombreux pêcheurs de cette année malgré une reprise tardive. Nous comptons donc sur vous pour l'année à venir. Les nouveaux pêcheurs seront également les bienvenus !

Club des aînés de La Devise

Pas grand-chose à commenter sur les activités du club, à l'abandon depuis quelques temps !!!!

Reprise le jeudi pour les cartes et jeux

Le 7 août, un pique-nique était prévu à la charmille mais le mauvais temps nous a contraint de nous retrancher dans la salle des fêtes.

Malgré ces péripéties, 40 personnes ont participé à ce moment convivial et de retrouvailles chaleureuses.

Le 13 Novembre, s'est tenu le repas annuel avec son animation.

Le 13 Décembre, goûter de Noël, à la salle des fêtes.

Cette année aura été le calme plat, nous constatons, malheureusement, un grand manque de relationnel entre les uns les autres et les clubs avoisinants.



À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes



De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.



Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité



La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Comment ça marche ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les agents recenseurs de La Devise :



Laëtitia Boucherie



Béatrice Le Prevost



Christelle Scheldeman

Urbanisme

L'urbanisme se dématérialise - Les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne.

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme vont être dématérialisées afin de gagner en efficacité. D'ici là, une plateforme va être expérimentée. Il s'agit du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le GNAU, qui est tout simplement un guichet commun de dépôt pour tous les habitants de la Communauté de Communes :

<https://cdc-aunissud.urbanisme17.fr/gnaucdcaunissud/#/>

Afin de faciliter vos démarches, c'est sur ce futur site Internet que pourront être déposées, sous forme électronique, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner).

1 Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.



3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.



6 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Et si je ne maîtrise pas l'informatique ?

N'ayez crainte ! Les agents resteront à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Au-delà du service d'aide proposé en ligne, un échange de vive voix sera toujours possible, ainsi que le dépôt des actes en version papier.

Vous pourrez également trouver de l'aide auprès de l'Espace France Services à la Maison de l'Emploi à Surgères, notamment pour scanner vos documents et vous connecter au guichet numérique.

Tous aux urnes

En 2022, vous serez invités à venir aux urnes pour voter pour notre Président de la République pour le mandat 2022 - 2027, ainsi que pour le renouvellement de l'Assemblée Nationale (élections législatives - Vote des 577 députés).

À vos agendas, pour noter vos prochains rendez-vous citoyens :

L'élection du Président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour

Les élections législatives se dérouleront :

- le dimanche 12 juin 2022 pour le premier tour
- le dimanche 19 juin 2022 pour le second tour

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription



Où dois-je voter ?

Depuis la création de la commune nouvelle de La Devise, trois bureaux de vote ont été institués pour que chaque bureau de vote reste à proximité de la population. Le bureau centralisateur est situé à Vandré.

Bureau de vote 1 (centralisateur) : pour les électeurs de Vandré - Salle des mariages à la mairie de La Devise à Vandré, ou à la salle des fêtes si la situation sanitaire l'impose.

Bureau de vote 2 : pour les électeurs de Chervettes - L'ancienne mairie de Chervettes jusqu'alors utilisée en bureau de vote est louée pour une activité commerciale. Le bureau de vote a donc été modifié et déplacé dans une salle annexe accessible par l'extérieur de l'ancienne mairie et située à quelques mètres.

Bureau de vote 3 : pour les électeurs de St Laurent de la Barrière - Salle de St Laurent de la Barrière dans le bourg

LE VOTE PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.



À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?

LA PERSONNE CHOISIE DOIT :



Jourir de ses droits électoraux



Être inscrit dans la même commune que vous
(mais pas forcément le même bureau de vote)

🔍 N'OUBLIEZ PAS DE PRÉVENIR LE MANDATAIRE CAR AUCUN DOCUMENT NE LUI EST ENVOYÉ !

OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Commissariat de police



Brigade de gendarmerie



Tribunal d'instance



DE VOTRE LIEU
DE RÉSIDENCE
OU DE TRAVAIL

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



Formulaire à remplir
sur place ou sur Internet



Pièce d'identité



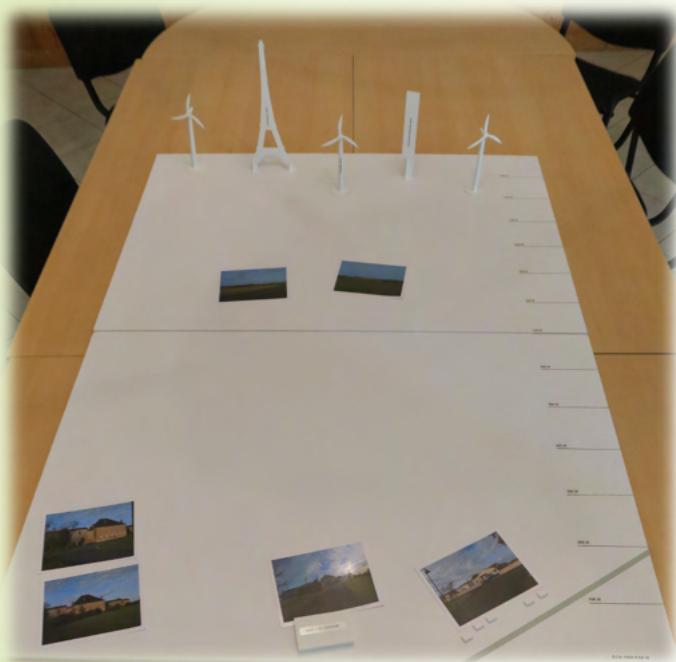
Projet éolien de Saint-Pierre la Noue

En juin 2020, notre collectivité découvrait l'existence d'un projet de parc éolien sur Saint Pierre La Noue, en limite de notre village.

Ce projet, composé de 6 à 10 éoliennes, situées à 900 m de l'entreprise Anett et des habitations (200 m de hauteur, soit les deux tiers de la tour Eiffel), impactera fortement notre commune et la ville de Surgères.



De nombreux arguments viennent s'opposer à ce projet sur notre territoire :



- Encerclement de notre habitat et de nos bâtiments classés au titre des monuments historiques (notre église St Vivien du 12^{ème} siècle),
- Frein au développement du tourisme vert,
- Impact conséquent sur la biodiversité (oiseaux et chauve-souris) et sur les trames vertes et bleues,
- Imperméabilisation et confiscation des terres agricoles (plus de 20 000 m² de terres décapées)
- Dépréciation immobilière.

Les élus sont conscients de la nécessité d'être acteurs de la transition énergétique mais face à la recrudescence anarchique d'installations de plus en plus gigantesques, le conseil municipal a toujours voté en défaveur de tout projet éolien sur

la commune et aux alentours. Ces délibérations importantes ne suffiront pas.

Pour exprimer leur opposition à ce projet, un collectif de citoyens « **NON AUX ÉOLIENNES DE ST PIERRE LA NOUE** » (des habitants de Surgères, St Pierre La Noue et La Devise) s'est créé et a déjà mené plusieurs actions :

- Réunions publiques
- Pétitions, affichages
- Manifestations
- Sondage auprès de la population
- Courriers adressés à des élus et personnalités publiques

Devisiennes, Devisiens, votre avis sera déterminant lors de l'enquête publique dont la date vous sera communiquée par le collectif.

Nous vous invitons à le rejoindre. Vous pouvez le contacter par mail :

nonauxeoliennesdestpln@gmail.com

Vous trouvez un chien errant, que faire ?


Il arrive régulièrement que des chiens errants soient déposés à la mairie.

Malheureusement la mairie n'est pas adaptée pour l'accueil des animaux. Voici quelques conseils à suivre si vous vous trouvez dans une telle situation :



1. Si l'animal est coopératif, se laissant approcher, il faut tout d'abord regarder s'il a une médaille comportant un numéro de téléphone : si tel est le cas, prendre contact avec son propriétaire afin de l'informer de la situation et de la localisation de son animal.

2. Si l'animal n'est pas identifiable, le prendre en photo puis :

- Contacter le vétérinaire le plus proche (Surgères) qui vous indiquera la procédure à suivre et vérifier s'il est identifié par une puce électronique. Celui-ci pourra contacter le propriétaire via le fichier I-CAD (Identification des Carnivores Domestiques). Si ce n'est pas le cas, le vétérinaire devra prendre contact avec les services de fourrières ;
- Se rendre sur internet pour accéder à **Petalert**  <https://www.pertalert.fr> et compléter le formulaire ;
- Contacter la mairie qui pourra diffuser une information sur les réseaux sociaux (Facebook) ainsi que sur l'application Intra-muros.

Respecter ces quelques consignes permet d'augmenter les chances de retrouver le propriétaire de l'animal dans les meilleurs délais.



LE TRI + FACILE

EMBALLAGES



À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



VERRES



PAPIERS ET PETITS CARTONS



BIODÉCHETS



TEXTILES



LA COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS EN AUNIS SUD



QU'EST-CE QUE C'EST ?

LE TRI DES BIODÉCHETS POUR TOUS

Jardin ou pas, avec les nouvelles bornes à couvercle marron chaque foyer peut trier ses biodéchets alimentaires pour faire un geste pour la planète et alléger sa poubelle.



UN GESTE ANTI-GÂCHIS

Les biodéchets sont constitués à 100% de matière organique, c'est du gâchis de les incinérer ou de les enfouir avec les déchets non recyclables. Triés, ils sont rendus à la terre après avoir été compostés.

SOYEZ LES PREMIERS

Le tri des biodéchets sera obligatoire en 2023, Aunis Sud prend de l'avance !



- 30%
DE DÉCHETS

UN MOYEN SIMPLE ET FACILE D'ALLÉGER LA POUBELLE

Il reste 30% de biodéchets dans nos poubelles ! Le tri des biodéchets est le moyen le plus efficace de réduire notre quantité de déchet.

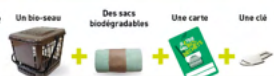
LA POSSIBILITÉ DE SE DÉBARASSER DES BIODÉCHETS À TOUT MOMENT

Accessible 24h/24h, la borne marron permet de se débarrasser de tous ses biodéchets alimentaires à tout moment.



COMMENT ?

Retirez votre
équipement
dans votre
mairie.



DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES,
MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT, CROUTES DE
FROMAGE, RESTES DE VIANDE, DE POISSONS
ET DE CRUSTACÉS...



QUE DEVIENNENT LES BIODÉCHETS ?

Les bornes marrons seront collectées chaque semaine et les biodéchets seront compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. Ne déposez aucun autre déchet dans les bornes marrons.



EN PRATIQUE ! IL VOUS SERA REMIS

TRIBIO 2023



Un bio-seau

+



Des sacs
biodegradables

+



Un guide
du tri des
biodéchets

+



Une carte
pour se
réapprovisionner
gratuitement
en sacs
biodegradables

+



Une clé pour
ouvrir la borne
marron

1 VOUS TRIEZ LES BIODÉCHETS DANS VOTRE CUISINE EN UTILISANT LES SACS BIODEGRADABLES ET LE BIO-SEAU



2 VOUS DÉPOSEZ LES SACS BIODEGRADABLES DANS LA BORNE MARRON



ZÉRO PLASTIQUE

Pour préserver la qualité du compost qui sera produit, n'utilisez que les sacs biodegradables fournis et ne déposez jamais de plastique, de métal ou tout autre déchet dans les bornes marrons.



Les kits pour la collecte des biodéchets, ainsi que les recharges de sacs biodégradables sont à retirer à la mairie de La Devise.

Sur notre commune de La Devise, 3 bornes de biodéchets ont été installées :

- Rue des Ormes (Vandré)
- Rue de l'Obrée (Vandré)
- Rue d'Aunis et Saintonge (Chervettes)

De nouvelles bornes pourront être installées, si cette collecte rencontre un franc succès.



BAROMÈTRE MENSUEL DE L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE Octobre 2021

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Depuis le 1^{er} janvier en Charente-Maritime :

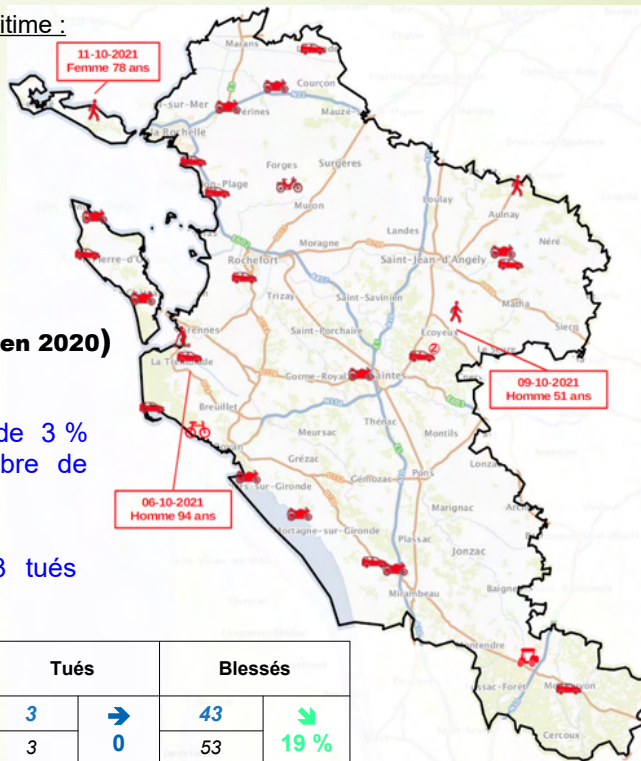
Accidents mortels **27** *

Nombre de tués **28** * (34 en 2020)

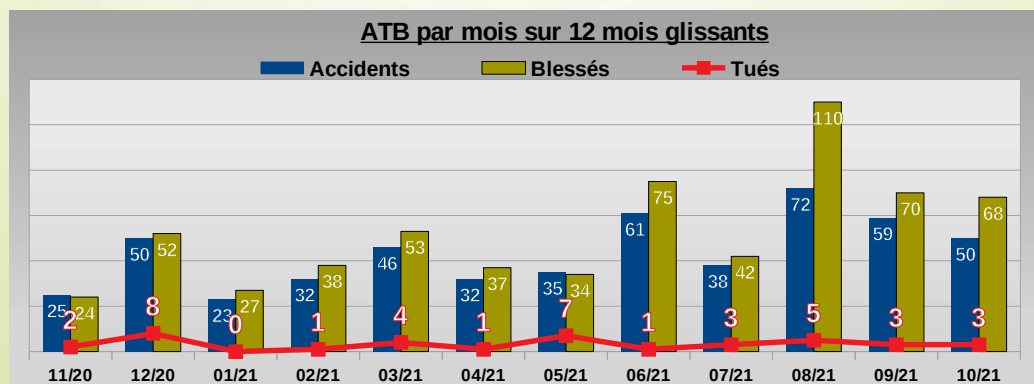
* bilan provisoire

Le nombre d'accidents baisse de 3 % par rapport à 2020 et le nombre de blessés de 19 %.

Ce mois d'octobre enregistre 3 tués comme en 2020.



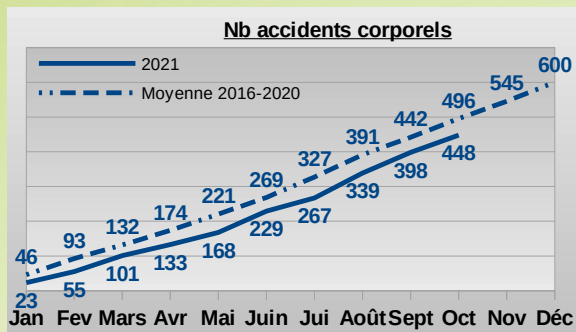
	Accidents Corporels		Tués		Blessés	
Charente-Maritime 2021	35	↓ 3 %	3	→ 0	43	↓ 19 %
Octobre 2020	36		3		53	
National 2021	5717	↑ 28 %	294	↑ 91	7149	↑ 31 %
Octobre 2020	4455		203		5468	



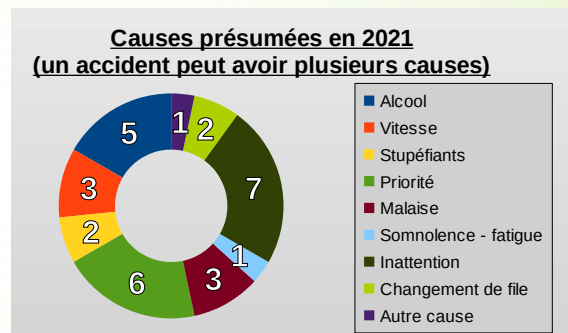
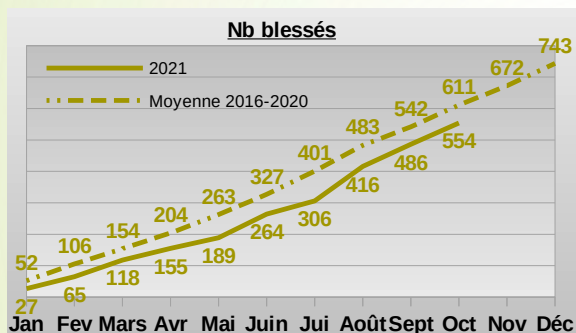
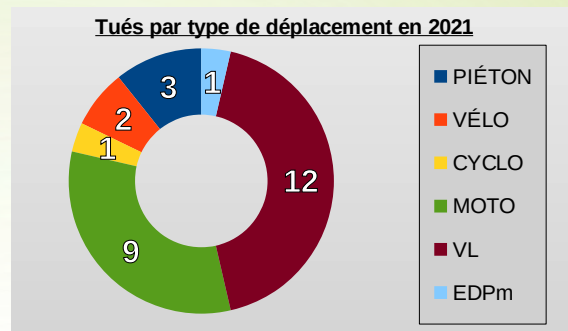
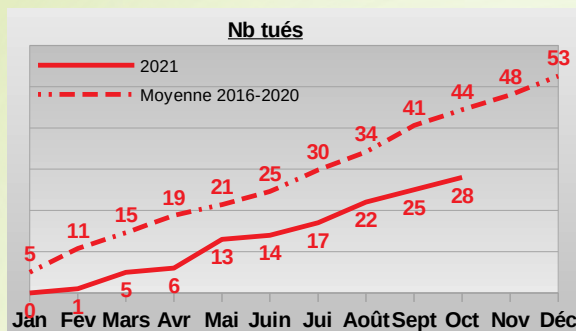
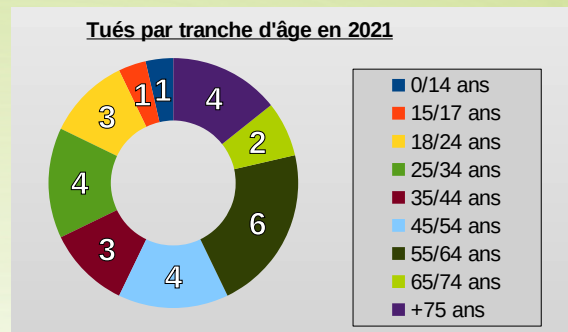
DDTM17

Observatoire Départemental de la Sécurité Routière

Cumuls Annuels



Répartition du nombre de Tués



Bien choisir son Auto-école

Avant de s'inscrire au permis de conduire, il est conseillé de visiter plusieurs établissements afin de comparer les offres de formation. Votre choix ne doit pas se baser sur les seuls critères de proximité ou de prix. Certains prix très bas sont incompatibles avec une prestation de qualité. Il est toujours instructif de se renseigner auprès de clients ou de connaissances afin de recueillir leur avis sur la qualité de l'établissement et de la formation.

Un label pour reconnaître une école de qualité

Le label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » créé par arrêté du 26 février 2018 permet aux usagers d'identifier immédiatement une école de qualité. Toutes les écoles de conduite et les écoles associatives peuvent prétendre au label.

[Le label qualité](#)

Les données 2021 sont provisoires, non consolidées, issues de TRAxY le 06/11/2021 ; les données 2016-2020 sont définitives ; les moyennes 2016-2020 sont arrondies à l'unité la plus proche. Les variations et écarts moyens sont calculés sur les données non arrondies.

État civil 2021

Naissances

Lola TOUZEAU	4 janvier 2021	Rochefort
Elío SIMONNEAU	21 janvier 2021	Rochefort
Loona LEPINÉ	29 janvier 2021	Rochefort
Lya THOMAS	23 février 2021	Rochefort
Caly et Keran CHALMETTE	6 mars 2021	Rochefort
Tao FRADET	18 mars 2021	Rochefort
Ellie CANNESSE	19 mars 2021	Rochefort
Elynn TURMEL	26 mars 2021	Rochefort
Côme SIVADIER	10 avril 2021	Rochefort
Enzo GIBELIN	6 juin 2021	Rochefort
Lucas et Théo MOREAU	11 juin 2021	Rochefort
Charlotte AZARIAS	14 juillet 2021	Rochefort
Aria WANN-PERRIN	8 septembre 2021	Rochefort
Luna AGEZ POUPIN	8 novembre 2021	Rochefort



Mariages

Myriam AUBINET Thierry LAFOIS	6 février 2021	La Devise
Marie BOUTTEAUD Thomas LANDEMAINE	3 juillet 2021	La Devise
Monia DUMAS Abraham REYNARD	11 décembre 2021	La Devise



Pacs



Mathilde LAURENT & Jaime DE LA CRUZ RODRIGUEZ	12 mars 2021	La Devise
Mylène BAUDUIN & Axel CARTIER	24 mars 2021	La Devise
Annie BALUTET & Pascal GUILCHARD	5 août 2021	La Devise
Elisabeth LARDENET & Michaël LOUÏ	13 octobre 2021	La Devise

Décès

Albert ENAULT	24 janvier 2021	Saintes
Rosa-Marya MONTAMAT épouse PHILIPPOT	9 février 2021	La Rochelle
Guy MERLAND	20 mars 2021	La Rochelle
Philippe RENAUD	29 mars 2021	Chambon
Richard GUIBERT	2 mai 2021	La Devise
Christiane AUGER épouse VILLENEAU	1er mai 2021	La Rochelle
Suzanne LANDAIS veuve EFFENBERGER	9 août 2021	La Devise
Jean-Pierre GRASSET	20 octobre 2021	La Devise
Thérèse GROSSAUD épouse GIRARD	6 décembre 2021	La Rochelle





Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférent, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer et maladies apparentées c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par cette maladie.

Faites un don à l'association départementale :



France Alzheimer Charente Maritime

116, cours Paul Doumer à Saintes

Tél : 05 46 92 25 18

Email : francealzheimer17@gmail.com

Site internet : [www.francealzheimer.org /charentemaritime/](http://www.francealzheimer.org/charentemaritime/)

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, etc. sur les différents secteurs du département.

N'hésitez pas à nous contacter !

P.S. : Les dons et cotisations sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 66% puisque France Alzheimer est reconnue d'utilité publique.

La Devise

Calendrier des manifestations 2022

Salle de Saint-Laurent de la Barrière

24 juin	Assemblée générale	ACCA Saint-Laurent de la Barrière
26 août	Vente des cartes de chasse	ACCA Saint-Laurent de la Barrière
Jusqu'à Juin	Sophrologie	Foyer rural Vandré

Salle de Vandré

07 janvier	Loto (annulé)	CALD
15 janvier	Vœux du maire (annulé)	Mairie
16 janvier	Galette (annulé)	Pompiers
22 janvier	Belote	Club des aînés
05 février	Loto	APE
12 février	Assemblée générale	Club des aînés
06 mars	Théâtre	Club des aînés
02 avril	Concert	PEAC / CDC
09 avril	Loto	Biblio'Muse
10 avril	Chasse aux œufs	APE
10 avril	Parcours du cœur	Foyer Rural
01 mai	Loto	CALD
07 mai	Bourse aux plantes	Club des aînés
05 juin	Fête du pain	CALD
	Vide grenier	APE
02 juillet	Fête de l'été	CALD
03 juillet	Jeux Intervillages	APE (à Breuil la Réorte)
17 - 18 septembre	Journée du patrimoine	Biblio'Muse
15 septembre	Repas offert aux aînés	Mairie
16 septembre	Théâtre	Club des aînés
19 novembre	Repas du club	Club des aînés
27 novembre	Marché Noël	Biblio'muse
01 décembre	Jeux Téléthon	Foyer Rural et club des aînés
09 décembre	Repas Téléthon	Foyer Rural et club des aînés
15 décembre	Goûter Noël	Club des aînés
31 décembre	Saint Sylvestre	CALD

Sous réserve des restrictions sanitaires